

Forums pour l'entourage

Cannabisme passif et test urinaire

Par Profil supprimé Posté le 05/02/2019 à 12h37

Bonjour,

J'ai vu sur internet que certains sujets existaient déjà, mais je suis quelqu'un qui aime être sûr à 100% et préfère vous partager mon contexte.

Samedi, je vais voir des potes que je n'ai pas vus depuis quelques mois, je m'en fais un plaisir. Néanmoins, ils fument du cannabis, souvent dans une pièce et ne l'aère pas forcément. J'ai un test urinaire à passer dans une semaine, étant quelqu'un d'honnête, je ne peux me permettre d'y aller samedi si je sais que mon test sera positif dû au cannabisme passif.

Alors, le risque est présent ? Si oui, est-il élevé ?

Je vous remercie.

1 réponse

Moderateur - 08/02/2019 à 10h32

Bonjour Shendo,

Voici ce que vous pouvez dire. Ma réponse est en 2 temps.

En étant exposée à la fumée de cannabis de vos potes vous allez absorber du THC. Mais la fumée des joints n'en contient pas tant que cela non plus. Vous en absorberez une quantité sans doute limitée.

Est-ce que cela suffira pour rendre un test positif ? En principe non.

D'une part il y aura quelques jours entre l'exposition et le test. Un temps normalement suffisant pour éliminer le THC absorbé compte tenu du fait que vous n'êtes pas consommatrice régulière de cannabis (vous n'en n'avez pas en stock).

D'autre part le test urinaire, s'il s'agit bien d'un test basique, devrait être calibré pour ne pas réagir en-dessous d'un certain seuil (50ng/ml normalement) afin d'écartier justement les "faux positifs". Donc dans ces conditions le test devrait être négatif.

Cependant la nuance que j'apporterais c'est si le test que vous allez passer est en fait une analyse urinaire

quantitative. Lorsqu'on a affaire à une méthodologie de dépistage très précise il est possible de découvrir des traces infinitésimales de cannabis (moins d'1 ng/ml). Cela rallonge les délais de détection et, parfois, on peut avoir des surprises.

Je pense que cela reste cependant assez improbable concernant la situation que vous exposez mais je ne peux pas en exclure totalement le risque.

Cordialement,

le modérateur.